

Lucien Louis LE TOUZE 19 ans

2^e Régiment d'Infanterie Coloniale



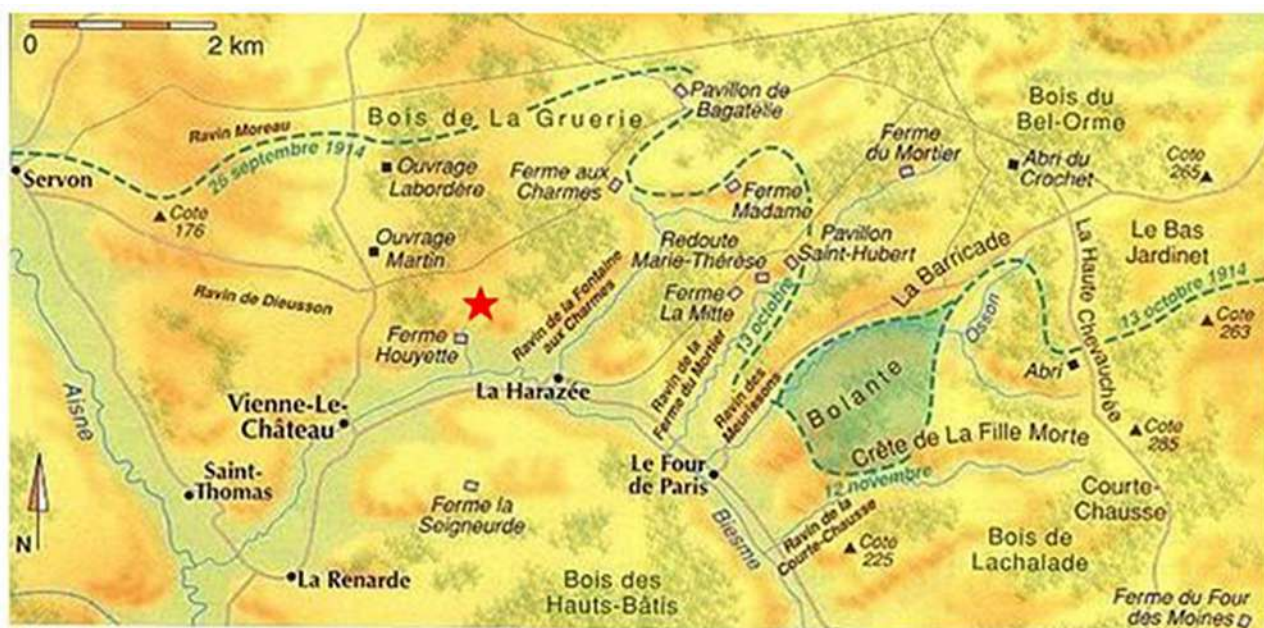
Il y avait aussi quelques jeunes soldats dans l'infanterie coloniale, Lucien Le Touze va en faire partie à la 2^e Cie du 2^e RIC de Brest où il retrouvera de nombreux Tréguncois.

Soldat de la classe 15, il a été mobilisé le 16 décembre 1914 et a rejoint le dépôt pour une période de formation. Soldat de 2^e classe le 11 janvier 1915, il est promu caporal le 1^{er} mars 1915 car il a de l'instruction et que les chefs de sections manquent.

Lucien rejoint le front d'Argonne le 10 juillet 1915 avec un détachement de renfort, une grosse attaque se prépare dans le secteur.

Au lendemain de la bataille de la Marne, l'armée du Kronprinz en retraite s'arrête dans la partie nord de la forêt d'Argonne. Aussitôt commence une longue bataille en sous-bois qui, par suite de la nature du terrain (ravins, forêts, taillis touffus, eau, boue, etc.), prendra rapidement une allure dantesque. Les Allemands, commandés par von Mudra, disposant de pionniers et de matériel en grand nombre, espèrent prendre pied sur la route Sainte-Menehould/Verdun et couper la voie ferrée pour prendre Verdun (leur objectif) en tenaille.

L'armée française ne s'en laisse pas conter et le 2^e RIC participe le 14 juillet 1915 à l'attaque du Bois Baurain dans le secteur de Servon, puis dans le secteur du Chêne où il perdra 1350 hommes ; Lucien subit un terrible baptême du feu mais survit à ces combats. Les débris du régiment vont au repos à Neuville-au-Pont (51) le 16 juillet.



Le 11 août 1915, les Allemands (bataillons du Wurtemberg) attaquent violemment entre la route de Binarville et Vienne-le-Château, le 2^e RIC défend le Ravin de la Houyette en face du fameux Bois de la Gruerie. Les bombardements se succèdent, les gaz rendent l'atmosphère irrespirable, les attaquent succèdent aux contre-attaques et les Allemands prennent pied dans une partie des premières lignes françaises.

Dans l'après-midi du 12 août, le commandement décide une contre-attaque énergique pour chasser les derniers éléments ennemis du Ravin de La Houyette. Les ordres provenant de la III^e armée se basaient sur les renseignements donnés par le commandant Saillens (2^e RIC), aux termes desquels le groupe ennemi à expulser était peu nombreux et plutôt disposé à se rendre qu'à se défendre ! On attaque au clairon et à la baïonnette mais les pertes sont lourdes ; au vu de la densité des tirs ennemis, le commandant Stieglitz (2^e RIC) évalue les adversaires à environ deux cents hommes décidés, bien armés, bien retranchés, bien approvisionnés et réapprovisionnés... L'attaque échoue, bien entendu.

Vers 17 heures, après un bombardement allemand (obus de 210 sur le ravin), on tente une nouvelle attaque de front qui échoue elle aussi. La nuit calme le tout, les adversaires sont épuisés, le caporal Le Touze qui n'avait pas vingt ans est mort à la tête de sa section, il y aura 216 tués ce jour. Le corps de Lucien ne sera pas retrouvé (*), un jugement du tribunal de Quimperlé du 23 février 1921 actera sa disparition.

Vue du Ravin de la Houyette où sont tombés Antoine Martin, François Le Gac et Lucien Le Touze



Né à Trégunc le 11 octobre 1895, Lucien Louis Marie, châtain aux yeux bruns, grand pour l'époque : 1,81 m, était le fils de Mélaïne Louis Marie Le Touze, préposé des douanes à la Pointe de Trévignon en 1896 puis sous-brigadier en 1901, et de Marie-Élisabeth Le Tallec, ménagère. Il est né à la Pointe dans le logement des douanes et son père est muté par la suite à Quimperlé où il demeure à l'octroi (**), il passera le conseil de révision à Quimperlé en 1914. Lucien Le Touze est un jeune instituteur avant-guerre, il est de la promotion 1910-1913 de l'école normale de Quimper, il en sort le 22 juillet 1913 et est nommé intérimaire à Névez à la rentrée 1913-1914. Sa promotion sera mise directement dans les classes au bout d'un an pour remplacer les instituteurs déjà partis au front (rentrée 1914) ; ils partiront eux-mêmes bientôt. Le nom de Lucien figure sur le monument aux morts de Quimperlé.

Comme la plupart des Poilus tués au combat, il sera décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze (JO du 26 mai 1922, page 2753) : « *Caporal courageux et dévoué, belle conduite au feu. Tombé glorieusement pour la France, le 12 août 1915, à Fontaine-Houyette.* » Un secours de 150 francs sera attribué à la famille le 15 mai 1916.

(*) Les combats du jour ont dû être particulièrement féroces et l'artillerie déchaînée car on ne retrouvera pas les corps des trois Tréguncois.

(**) Contribution indirecte perçue autrefois par les municipalités à l'importation de marchandises sur leur territoire. Cette taxe frappait les marchandises les plus importantes et les plus rentables telles que le vin, l'huile, le sucre, le café, etc.

